



HAL
open science

PACTE - Politiques publiques, action politique, territoires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. PACTE - Politiques publiques, action politique, territoires. 2010, Sciences Po Grenoble, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02033875

HAL Id: hceres-02033875

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033875v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

PACTE (Politiques publiques, Action politique,
Territoires)

sous tutelle des

établissements et organismes :

CNRS

IEP Grenoble

Université Grenoble 2 Pierre Mendès France

Université Grenoble 1 Joseph Fourier

Juin 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

PACTE

sous tutelle des établissements et
organismes :

CNRS

IEP Grenoble

Université Grenoble 2 Pierre Mendès France

Université Grenoble 1 Joseph Fourier

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2010



Unité

Nom de l'unité : PACTE

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 5194

Nom du directeur : M. Guy SAEZ

Membres du comité d'experts

Président :

M. Loannis PAPADOPOULOS, Université de Lausanne

Experts :

M. Jérôme DUBOIS, Université d'Aix-Marseille 3

M. Michel DUBOIS, CNRS- Université Paris 4

M. Romain PASQUIER, CNRS-Université Rennes 1 - IEP Rennes 1

M. Benoît RIHOUX, Université Catholique de Louvain

M. Louis-André VALLET, CNRS-INSEE-CREST

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Jean-Gabriel CONTAMIN, CoNRS

M. Olivier RATOUIS, CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Olivier GALLAND

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre DEMEULENAERE, directeur-adjoint scientifique de l'INSHS-CNRS

M. Olivier IHL, directeur de l'IEP

M. René FAVIER, vice-président de l'UPMF

M. Laurent DAUDEVILLE, vice-président de l'UJF, accompagné de M. François RENARD, vice-président adjoint



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée les 11 et 12 janvier 2010, sur le campus de Grenoble (IEP, locaux du Département Politique-Organisation) et à la Cité des Territoires, dans les locaux du Département Territoires. Le groupe d'experts a rencontré à deux reprises la direction, il a assisté à la présentation des 6 dispositifs de recherche existants, ainsi qu'à celle des 4 axes de recherche prévus. Outre les discussions avec les responsables de dispositifs et d'axes, le comité a pu s'entretenir avec les ITA et IATOS, ainsi qu'avec un étudiant de master 2 et des doctorants. Des plages horaires ont été réservées aux délibérations à huis clos du comité. Le domaine général auquel est associé PACTE est l'étude des politiques publiques, de l'action politique et des territoires. Plus globalement il s'agit de saisir les sociétés et leurs espaces à la fois comme "système d'action, ensemble de représentations et constructions institutionnelles".

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'UMR Pacte a été créée à Grenoble le 1er janvier 2003, par le regroupement du CERAT et de TEO sur décision du CNRS. Le CIDSP de l'IEP l'a rejoint en 2004. En 2006 CERAT et CIDSP ont fusionné sous le label Sciences Po. Recherche. En 2007 les équipes CRISTO et SEIGAD ont aussi rejoint Pacte, qui s'est restructuré avec la création des deux Départements Politique-Organisations et Territoires. Il s'agit donc d'une UMR en constante croissance, et ayant dû se réorganiser à plusieurs reprises en quelques années.

- Equipe de Direction :

M. Guy SAEZ, directeur

M. Bernard DENNI et Bernard PECQUEUR, directeurs adjoints

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	E1	E2	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	81	36	45	68
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	19	16	3	11
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	66	39	27	40
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	36	24	12	30
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	12	9	3	3
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité) ⁽¹⁾	171	95	76	90
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	44	26	18	33



E1 : Politique-Organisations

E2 : Territoire

(1) 52 doctorants en thèse depuis plus de 4 ans sur 171 (30%)

2 • Appréciation sur l'unité

● Avis global

L'avis global est indéniablement positif. PACTE est un lieu dans lequel se fait de la recherche de qualité. Le climat y est propice au développement d'une recherche dynamique, et la direction soutient fortement les nombreuses initiatives lancées par les chercheurs. L'ambiance sereine qui y prévaut mérite d'autant plus d'être relevée que le processus de regroupement initié par la direction du CNRS, dont est issu PACTE, a pu générer des tensions compréhensibles parmi le personnel. Récemment, elle a de plus réussi à intégrer de manière efficace de nouvelles équipes, tout en se restructurant. PACTE est une assez grande structure, ce qui tend à complexifier les problèmes de gouvernance, mais la taille a un effet positif sur la diversité et la pluri-, voire l'interdisciplinarité.

Parmi les points forts (voir aussi ci-dessous), on relèvera que la direction bénéficie d'une forte légitimité interne. Elle reflète le pluralisme de l'UMR, et ne ménage pas son appui aux chercheurs. Nous avons aussi relevé l'existence d'équipes dynamiques, en partie interdisciplinaires, y compris en ce qui concerne la collaboration avec les sciences « dures ». Certaines équipes ou des chercheurs individuels travaillent sur des problématiques originales et bénéficient d'une forte reconnaissance internationale. On relèvera aussi la très bonne intégration dans le tissu socio-économique local et régional, qui se traduit par des interactions poussées entre recherche fondamentale et appliquée (par exemple via les « clusters » de recherche régionaux). Parmi les points plus faibles, on regrette notamment que (de l'aveu même de la direction) le bilan quantitatif soit inégal en termes de « publiants » et que, dans l'ensemble, la visibilité des travaux sur la scène scientifique internationale reste encore insuffisante en dépit de progrès certains. Le comité n'a pas non plus été entièrement convaincu par l'aspect très novateur du programme de recherches présenté qui, à plusieurs égards, prolonge les réflexions existantes. D'autres aspects qui pourraient être améliorés sont détaillés par la suite.

● Points forts et opportunités:

Les principales forces de Pacte que le comité a pu identifier sont les suivantes :

- l'interdisciplinarité, y compris au sens fort dans le cadre de collaborations avec certaines équipes de sciences « dures » ;
- la très forte insertion dans le tissu local et régional, qui permet des interfaces entre recherche fondamentale et appliquée, des partenariats, et conduit à un apport significatif de ressources ;
- l'existence de compétences dans une large gamme de méthodologies, et la présence dans de grandes enquêtes internationales ;
- la présence de quelques équipes et chercheurs largement reconnus sur le plan international, par exemple dans le domaine des études sociales de la science, innovation et technologie, ou dans le domaine de l'Europe et des études internationales ;
- le travail d'animation et de synthèse opéré par certains des dispositifs de recherche mis en place, et notamment l'organisation d'un grand nombre de séminaires et de journées d'études rassemblant chercheurs confirmés et doctorants ;
- l'existence d'une équipe administrative forte ;



- Points à améliorer et risques:

Certaines forces sont insuffisamment mises en valeur :

- il existe à plusieurs niveaux un problème de lisibilité de la contribution scientifique du labo : nous avons constaté cela en prenant connaissance du rapport, en bonne partie « gestionnaire » ; dans la présentation du bilan comme dans celle des perspectives, l'accent a souvent plus été mis sur les activités que sur les résultats, ou bien sur le positionnement et l'originalité des questionnements par rapport à l'état de l'art international ;
- l'interdisciplinarité reste par endroits assez atténuée alors que Pacte dispose de compétences qui lui permettraient de davantage la théoriser et la renforcer ;
- les compétences en méthodologie sont peu valorisées, par exemple en ce qui concerne le développement de la recherche méthodologique proprement dite, ou l'utilisation possible de certaines méthodologies comme vecteur d'interdisciplinarité ;
- un peu curieusement, ni l'héritage de l'analyse territorialisée des politiques publiques, ni la présence des urbanistes et géographes n'apparaissent être les points les plus forts du laboratoire ;

En outre, les éléments suivants posent problème :

- l'activité de publication sur le plan international (et notamment en anglais) est plus forte que précédemment, mais doit être encore renforcée ; la présence dans les supports anglo-saxons se limite à quelques équipes et quelques individualités ; les publications dans des revues étrangères renommées sont peu nombreuses ;
- pendant la période évaluée, et de l'aveu même de la direction, le découpage organisationnel en département/dispositifs/groupes de recherche n'a pas eu les résultats escomptés. Ceci pour au moins deux raisons : d'une part une démultiplication parfois injustifiée des groupes de recherches (54 groupes parfois de très petite taille et sur des problématiques limitées et/ou éphémères), d'autre part des instances méso – les dispositifs – qui n'ont pas joué le rôle attendu de coordinateurs. Pour la période à venir les groupes ont été réduits de moitié, et les dispositifs remplacés par 4 « axes ». Le comité s'interroge à la fois sur la fragmentation des groupes (on doit pouvoir encore réduire leur nombre), et sur les « axes » (vont-ils réussir là où les dispositifs ont échoué ?). Certains des « axes » semblent même relativement moins bien intégrés que les dispositifs qui les précédaient.
- l'intégration collective des doctorants dans l'équipe paraît plus forte au sein du département Territoires que du département Politique-Organisations ; dans l'ensemble, les doctorants estiment à raison qu'ils ne bénéficient pas d'une formation méthodologique et à la recherche suffisante (design, techniques, opérationnalisation, etc.)
- l'équipe de géographie physique - seule représentante hors des SHS - est faiblement intégrée dans le dispositif, ce qui est d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'une équipe performante ;
- la présence de plusieurs tutelles avec des cultures de recherche différentes complexifie la gouvernance (mais cela devrait s'améliorer graduellement avec la restructuration du pôle universitaire grenoblois) ;
- la séparation géographique du laboratoire entre deux sites éloignés conduit à une organisation en deux sous-directions (Politique-Organisations et Territoires) qui rend plus difficile le « crossover » scientifique.



- **Recommandations au directeur de l'unité:**

Tout d'abord, le comité tient à souligner que ces dernières années Pacte a subi des contraintes organisationnelles très fortes. Il s'est trouvé dans une situation de croissance continue, devant intégrer de nouvelles unités et se restructurer fréquemment. Cela a non seulement énormément pesé sur le travail de la direction, mais a aussi certainement nécessité des adaptations de la part des chercheurs, ce qui n'a sans doute pas été sans conséquence sur le bon avancement de leur activité scientifique proprement dite.

Cela étant, le comité a constaté que la valorisation des résultats de la recherche est encore insuffisamment développée. Il s'agit à cet égard d'améliorer l'affichage de la production scientifique du centre (par exemple faire systématiquement des « lay summaries » pour chaque recherche), de mieux communiquer au sujet des forces du centre dans un contexte de compétition scientifique. Mais il ne s'agit pas que d'un aspect de forme. En ce qui concerne le fond, le comité invite la direction et les chercheurs à faire preuve de davantage d'ambition.

A titre d'exemple, la direction semble décidée à soutenir financièrement toutes les initiatives prévues par les responsables des différents « axes » de recherche. Or en général, celles-ci ne sont pas particulièrement ambitieuses (réalisation de colloques, etc.) On pourrait imaginer que la direction développe davantage d'attentes en termes de « deliverables » (numéros spéciaux de revues, ouvrages...) par rapport aux axes, et qu'une partie au moins des ressources à disposition soit orientée au profit des projets les plus prometteurs, ce qui aurait certainement un effet incitatif. Dans le même ordre d'idées, le travail de fusion des groupes doit être poursuivi, assorti d'incitations si une fusion promet de produire de la valeur ajoutée tangible. Il serait aussi possible de renforcer l'interdisciplinarité des axes par un tel moyen. Les compétences méthodologiques pourraient également être plus mises à profit, notamment en vue de mieux structurer l'offre méthodologique à l'intention des doctorants, qui semble faire défaut (on pourrait aussi rendre plus contraignante pour les doctorants la participation à des écoles d'été et des conférences internationales).

Le comité estime que la direction doit prendre conscience des effets pervers possibles d'une politique peu dirigiste: elle doit désormais être très sélective non seulement sur les quelques recrutements dont elle a la maîtrise, mais aussi sur l'éventuel accueil de toute nouvelle unité, et définir les modalités concrètes de coordination correspondant à chaque axe. Il ne serait peut-être pas inutile qu'elle puisse s'entourer d'un comité scientifique international qui serve d'aide au « brain storming », par exemple afin d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de publication, ou d'identifier les pistes de recherche les plus innovantes en fonction du potentiel des équipes (le comité de pilotage scientifique, composé de la direction et des responsables des 6 « dispositifs » n'a pas joué un tel rôle). Elle pourrait réserver une partie du budget à l'invitation de chercheurs étrangers, en faisant des appels sur projet compétitifs à l'attention des groupes de recherche, ou sur la base de l'identification de quelques priorités collectives.

Enfin, à un niveau plus restreint, il est possible que les compétences des ingénieurs de recherche et d'études en matière de méthodologie, management de la recherche, ou gestion des dossiers puissent être davantage exploitées. Lors de la rencontre avec les ITA et IATOS, ceux-ci ont d'ailleurs souhaité la mise en place de réunions plus régulières avec la Direction et ont aussi exprimé une inquiétude quant à l'éventuel non-renouvellement de certains postes.

Il convient aussi de régler le problème de l'intégration de l'équipe de géographie physique, petite mais produisant des publications reconnues.



- **Données de production pour le bilan:**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

	Ensemble	E1	E2
A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2	82	45	37
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 ⁽¹⁾			
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	0,82	0,86	0,77
Nombre d'HDR soutenues			
Nombre de thèses soutenues	48	23	25
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)			

E1 : Politiques-organisations

E2 : Territoires

(1) les données fournies ne permettent pas de renseigner cette ligne

3 • **Appréciations détaillées**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production:**

- **Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :**

Il ne fait pas de doute que les recherches menées sont pertinentes et, pour partie, originales. Il faut ajouter que la pertinence est également sociale, dans la mesure où plusieurs recherches se font en interaction étroite avec des partenaires extra-académiques (à la fois dans les sphères associatives, politico-administratives, et - ce qui est plus original pour la plupart des SHS - dans le monde de l'entreprise et des technologies).

Il est plus difficile de se prononcer sur la qualité des résultats sur la base de la visite. In fine peu de résultats ont été présentés (l'accent ayant été plutôt mis sur une sorte de « rapport d'activités »), et ceux-là sont effectivement de qualité. On peut toutefois regretter que les résultats ne soient que rarement présentés dans des supports largement diffusés au sein de la communauté scientifique internationale.

- **Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :**

Sur le plan strictement quantitatif les publications sont importantes, bien que leur nombre soit inégal selon les chercheurs. PACTE devrait être plus vigilant dans la présentation de ses publications dans des revues à comité de lecture. Certaines réalisées lors du quadriennal précédent et mentionnées comme telles n'entrent pas dans cette dernière catégorie. Dans l'ensemble, l'appréciation de la qualité est difficile, sauf par la mesure de l'audience internationale.



Selon leurs domaines de compétence, les membres du comité ont toutefois pu établir qu'il existe quelques domaines avec des publications de grande qualité.

Pacte est un grand centre de recherche, qui compte plus de 150 doctorants. Le nombre limité de financements dédiés aux doctorants est un problème général en SHS. Le comité a d'abord été étonné du fait que le nombre de soutenances de thèses était faible par rapport au nombre total de doctorants, mais cela a permis de clarifier qu'il existe une forte corrélation entre financement et travail réel pour la thèse (nombre de doctorants non financés ne peuvent être considérés comme de réels doctorants).

– **Qualité et pérennité des relations contractuelles :**

La qualité scientifique de Pacte se manifeste par ailleurs par l'importance et la diversité de ses relations contractuelles (au niveau local, régional et national). C'est un des points forts du centre. L'importance du nombre de contrats obtenus peut toutefois signifier également une tendance à la multiplication de petits contrats, dont la contribution en termes de valeur ajoutée pour la recherche n'est pas évidente. Actuellement, la tendance évolue favorablement, avec un nombre plus restreint de financements externes, mais plus importants en volume.

● **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement:**

Pacte dispose d'un fort rayonnement auprès des autorités et acteurs de sa région, avec lesquels il entretient d'étroits contacts. En France, et au-delà dans la communauté scientifique francophone, son rayonnement et attractivité sont également importants. Le rayonnement international est plus limité.

– **Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :**

La direction fait un effort indéniable pour attirer des chercheurs de qualité, à différents niveaux de leur carrière. Mais il faut voir que sa marge d'action est structurellement limitée, et que les conditions-cadre du système scientifique français, particulièrement en SHS, ne sont pas particulièrement favorables pour attirer des chercheurs étrangers. Il reste que Pacte gagnerait probablement à affirmer davantage ses lignes de force. Il pourrait sans doute mieux utiliser de ce point de vue-là les opportunités que lui donne son adossement à un IEP.

– **Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :**

L'inscription de PACTE dans la communauté scientifique régionale est réalisée via la participation à plusieurs « clusters » mis en place par la Région Rhône-Alpes. Ces clusters permettent la création de réseaux avec un grand nombre d'équipes de recherche en Rhône-Alpes, et certains parmi eux sont dirigés par des chercheurs de PACTE.

– **Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :**

Comme déjà mentionné, les chercheurs de Pacte sont actifs dans des réseaux nationaux et internationaux, obtiennent des financements, et entretiennent de nombreuses collaborations. Si la valorisation de la recherche au niveau international doit être renforcée de manière prioritaire, le comité se félicite de la bonne valorisation au niveau national.



- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Si c'est la valorisation au sens de transfert de connaissances à la Cité qui est entendue ici, elle est très bonne et les relations avec les acteurs du tissu social nombreuses. On relèvera aussi les liens structurels de certaines équipes avec le tissu socio-économique et scientifique (sciences de la vie et sciences « exactes ») du « technopôle » grenoblois.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'équipe ou du projet :
 - Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe

Les obstacles à une gouvernance efficace sont nombreux : liés à la taille et l'histoire du laboratoire, à sa composition pluridisciplinaire où coexistent des cultures de recherche différentes, aux multiples tutelles, à d'anciens conflits, etc. Cela ne rend que plus méritoire le travail de la direction, qui bénéficie d'une forte légitimité et a réussi à établir un climat serein et propice à la recherche.

La communication externe pourrait être améliorée en ce qui concerne la valorisation des points forts.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

La direction soutient fortement les initiatives des chercheurs. Si le comité n'a pas été entièrement convaincu par la capacité des axes de recherche à assurer leur fonction intégratrice, il admet volontiers la difficulté de structurer les activités d'un laboratoire de grande taille et, qui plus est, hétérogène. Cela dit, une prise de risque plus élevée serait concevable, par une politique d'incitations à l'égard des démarches, en particulier collectives, jugées les plus innovantes.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

L'implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration régionale de la recherche est bonne. Les présentations ont montré l'implication des chercheurs dans de nombreux masters, mais le comité n'a pas pu évaluer cet aspect en profondeur. La nécessité d'efforts supplémentaires en matière de structuration de la formation à la recherche pour les jeunes chercheurs a déjà été mentionnée dans ce rapport.

- Appréciation sur le projet:
 - Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

La direction a pris conscience de l'échec organisationnel des « dispositifs » comme structure coordinatrice des groupes de recherche. D'où un projet scientifique qui abandonne les 6 dispositifs au profit de 4 « axes ». Cet effort de resserrement organisationnel doit être salué. La dimension de management est par ailleurs améliorée avec un responsable par axe. Le comité s'interroge néanmoins si les conditions existent pour créer un véritable pilotage scientifique par axe. Ainsi, le lien fonctionnel entre groupes de recherche (encore trop fragmentés) et axes n'est, en l'état, pas suffisamment apparent. Il existe aussi des relations entre les axes qui ne sont pas explicitées : l'analyse du risque entre l'axe sur l'innovation et celui sur l'environnement, ou bien des thématiques conjointes entre l'axe sur la dynamique territoriale et celui sur l'environnement. Enfin, les compétences méthodologiques - y compris au niveau des ITA - sont insuffisamment valorisées dans le projet (a minima l'organisation d'un séminaire méthodologique serait utile).



Il existe en somme un potentiel important au niveau du projet scientifique. Toutefois le comité regrette la relative continuité du projet par rapport au bilan. Le comité a constaté un certain manque d'objectifs innovants et une relative difficulté à situer l'originalité des travaux par rapport à l'état de l'art international. C'est dans les domaines de la sociologie de l'innovation et de l'analyse des problèmes environnementaux que le comité a perçu le plus d'originalité dans les questionnements envisagés. Mais dans l'ensemble, s'il ne fait aucun doute que les problématiques annoncées sont importantes, le nombre de questions scientifiques qui pourraient être jugées nouvelles ('cutting edge') par rapport à l'état de l'art sur le plan international paraît relativement limité. Le comité encourage les chercheurs à se fixer des objectifs scientifiques innovants, notamment en se situant davantage par rapport à cet état de l'art.

Le comité est toutefois conscient que le projet n'est, à ce stade, pas finalisé, et il ne pourrait en être différemment en raison des contraintes de calendrier. Nous estimons donc que ces remarques doivent être utilisées de manière constructive, comme éléments à ajouter dans un processus d'apprentissage collectif qui permettra de renforcer le projet dans la suite de son élaboration.

– Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Sur le plan financier la direction se donne les moyens de mener à bien son projet. Elle met à disposition du « seed money » pour préparer des demandes de contrats, elle fournit une aide aux publications, à la traduction et l'édition en anglais, elle soutient les colloques, les séjours de chercheurs et doctorants dans d'autres centres de recherche, etc. On pourrait souhaiter qu'elle soit plus sélective, au profit des projets les plus convaincants en matière de valeur ajoutée. Si la direction arrive à mieux identifier les pôles méritant développement, cela lui permettrait aussi de planifier efficacement l'affectation des futurs postes de chercheurs en fonction de ceux-ci.

– Originalité et prise de risques :

C'est dans les domaines de la sociologie de l'innovation et de l'analyse des problèmes environnementaux que le comité a perçu le plus d'originalité dans les questionnements envisagés. Mais dans l'ensemble, si les problématiques annoncées sont importantes, il n'y a pas beaucoup de questions scientifiques qui pourraient être jugées nouvelles par rapport à l'état de l'art sur le plan international. Le comité a constaté un degré de renouvellement relativement faible de la recherche par rapport au capital accumulé et à la volonté de consolidation avant tout de l'existant. Il a été quelque peu surpris par le fait que la plupart des chercheurs articulent leurs projets avant tout par rapport à ce qu'eux-mêmes ont fait précédemment, ou bien en fonction de la demande sociale immédiate.

4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

Comme il a déjà été souligné, le comité n'a pas été entièrement convaincu par la structuration passée en « dispositifs », ni par celle en « axes ». Ce n'est pas le besoin de structurer la recherche en soi qui est contesté, mais plutôt la relative faiblesse des conditions initiales devant permettre que ces éléments structurants procurent une réelle valeur ajoutée. C'est la raison pour laquelle cette partie du rapport analyse plutôt les différents domaines de spécialisation du laboratoire, pour l'essentiel en ce qui concerne le bilan de leurs performances, mais aussi quant aux perspectives que le comité a pu déceler.



Intitulé de l'équipe : Equipes travaillant sur les politiques territoriales

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production**

Les politiques territoriales sont un point fort de l'UMR PACTE, aussi bien par le nombre de chercheurs qui s'inscrivent dans ce champ que par le nombre de contrats et de recherches réalisés (environ 80% des contrats signés entre 2006 et 2009). Par ailleurs, PACTE dispose de chercheurs reconnus, aussi bien en science politique qu'en géographie sociale, en urbanisme ou en économie, dans ce champ de recherches : analyse des systèmes politiques locaux (décentralisation), des politiques publiques locales (territorialisation), des nouvelles dynamiques spatiales (mobilité et inégalités) ou du développement économique local. L'ensemble de ces travaux, et les disciplines qu'ils recoupent, tendent à montrer une véritable rencontre entre la science politique, la géographie et l'aménagement, comme le montre le groupe de pilotage mixte du dispositif.

L'analyse des politiques territoriales se porte donc bien à PACTE, au sens où elle s'inscrit dans une dynamique contractuelle locale et nationale soutenue et une mobilisation de nombreux doctorants, appuyée sur des masters. Cependant, on peut regretter que le niveau de publication international ne soit pas tout à fait au niveau de la qualité des chercheurs présents. Les recherches menées se positionnent assez peu par rapport à l'état de l'art dans la littérature internationale des champs disciplinaires concernés.

On observe également un déficit de participation des chercheurs de PACTE à des projets européens comparatifs dans le cadre des programmes PCRD ou de la Fondation européenne pour la science par exemple.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe ou du projet dans son environnement :**

En termes d'activité collective pluridisciplinaire, ce champ de recherches s'est organisé autour du dispositif 3 intitulé Action publique, recompositions territoriales et gouvernance, et la création d'une équipe de recherche technologique (ERT). A ces activités transversales s'ajoutent plusieurs groupes de recherches propres au département « Politique et organisations » (Culture(s) Politiques(s) et territoires(s)) et au département « Territoires » de PACTE (Territoires en mutations ; Projets urbains, planification stratégique, pratiques de l'urbanisme, mobilité quotidienne, action collective, inégalités, construction aménagement et durabilité) qui ont développé des activités propres comme, par exemple l'organisation du colloque « Cultures, territoires et société en Europe ».

Si l'on s'en tient aux activités transversales, le dispositif 3 a permis la présentation de deux activités majeures, annoncées comme représentatives des groupes de travail, sans que le comité puisse véritablement l'estimer. Tout d'abord, l'organisation d'un séminaire puis colloque intitulé « Territoires, territorialité, territorialisation » qui a débouché sur une publication collective aux Presses universitaires de Rennes, en 2009. L'autre grande activité de ce dispositif a été l'organisation de quatre écoles thématiques entre PACTE, le LATTS et l'Université de Lausanne. Par ailleurs, l'Observatoire des non-recours aux services publics (ODENORE), créé en 2003, est devenu en janvier 2009 une équipe de Recherche Technologique (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) interne à PACTE. Cette transformation s'est réalisée par la mobilisation de nombreux partenariats publics et privés.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et le projet :**

Pour le prochain quadriennal, les politiques territoriales seront représentées dans l'axe « Dynamiques métropolitaines et territoriales » du laboratoire PACTE. Ce nouvel axe cherche à renforcer la visibilité de Pacte en matière de politiques territoriales, ce qui constitue indéniablement une compétence forte du laboratoire, véritable héritage historique grenoblois. Il contribue à structurer encore davantage les forces issues des départements « politique-organisation » et « territoire » en matière de politiques publiques territoriales, en particulier dans le champ de l'aménagement et du développement.



Cet axe se décompose en 2 pôles de recherche principaux, l'un concernant « les mutations urbaines, des pratiques à l'action collective » et l'autre étudiant les « territoires en mutation ». Dans le cadre de cette nouvelle organisation, le Comité d'évaluation voudrait attirer l'attention du laboratoire sur trois écueils possibles. Le premier consiste à reconduire à travers deux axes la séparation forte entre la géographie et l'urbanisme, chaque discipline s'appropriant un pôle. Le second consiste dans une relative évacuation de la dimension proprement de science politique. Le troisième concerne la multiplicité des questions de recherche à l'intérieur de chaque pôle, et la difficulté à voir apparaître une dynamique collective pourtant attendue. Un pilotage scientifique un peu fort pourrait être souhaité. S'il convient de souligner l'effort de clarification, ce nouvel axe devra apprendre à dialoguer avec les autres axes du laboratoire, en particulier celui sur les sciences sociales de l'environnement, également tourné vers l'action publique, autour par exemple de la question commune de la ville durable.

Par ailleurs, il conviendrait de mieux valoriser l'héritage urbanistique local et les partenariats académiques de la région transfrontalière (France, Suisse, Italie), pour servir d'appui aux perspectives du nouveau quadriennal. Enfin, pour répondre au défi de l'internationalisation, des questions de recherche ambitieuses et des stratégies de publication claires au niveau international devront être mises en place dans le domaine des politiques territoriales. PACTE en a les moyens.

Intitulé de l'équipe : Equipes travaillant sur les politiques publiques et l'international

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**
 - **Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :**

Comme il a été souligné dans le rapport général, il s'agit d'un des points forts du laboratoire au sens où certains de ses chercheurs et de ses équipes les plus dynamiques et les plus reconnus au niveau international travaillent sur ces thématiques. On y trouve en effet un ensemble de travaux novateurs et reconnus en matière de politiques publiques de sécurité, politiques publiques de santé, d'eupéanisation ou de transfert des normes internationales. On peut également associer à ce pôle des travaux et des groupes de travail qui semblent moins directement ciblés, sur la Turquie ou le Canada.

- **Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :**

Ce groupe rassemble plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs qu'on peut considérer comme des « hyper-publiants » bénéficiant d'une véritable reconnaissance dans des revues internationales spécialisées et généralistes. Le nombre de thèses soutenues qui correspondent à ce domaine semble en revanche assez limité, de même que les publications qui ne relèvent pas des « hyper-publiants » en question.

- **Qualité et pérennité des relations contractuelles :**

Comme dans d'autres domaines, les chercheurs spécialisés dans ces thématiques sont impliqués dans de nombreux contrats au niveau local, national et européen (contrats européens, ANR, contrats avec différents ministères, MIRE, et, plus marginalement pour cette thématique, Clusters)

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe ou du projet dans son environnement :**
 - **Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :**

Les promoteurs de ces thématiques ne sont, pour l'essentiel, pas nouveaux dans le laboratoire.



- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Forte (cf plus haut)

- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des équipes étrangères :

La pertinence du laboratoire dans ces thématiques est notamment fondée sur la capacité de ses chercheurs à s'intégrer à un ensemble de programmes et réseaux internationaux, notamment en matière de politiques de sécurité. On notera l'importance des liens noués avec les réseaux internes aux grandes associations scientifiques internationales.

- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Dans ce domaine, la valorisation des recherches hors du champ académique semble variable : très forte en matière de sécurité, assez forte en matière de politiques de santé, peut-être moindre (mais, logiquement) en matière de 'politiques internationales'.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'équipe ou du projet :**

- Pertinence de l'organisation, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

La réussite de ces thématiques dépend essentiellement du dynamisme et de la capacité d'entraînement de quelques chercheurs et enseignants-chercheurs en interne, de leur capacité à créer des coopérations à l'extérieur, et à publiciser leurs travaux en interne et à l'externe. Elle ne semble donc pas vraiment liée à l'organisation générale de ces thématiques au sein du laboratoire.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

On soulignera le caractère novateur (au niveau français) de la mise en place d'un séminaire dont les travaux sont publicisés sous forme de working papers électroniques en anglais sur le site du laboratoire (initiative qui devrait être poursuivie dans le nouveau quadriennal).

- **Implication des membres dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :**

La plupart des membres moteurs de ces thématiques interviennent dans les formations à la recherche sur le site. On notera toutefois que certains semblent plus ouverts sur l'extérieur que sur la vie interne au laboratoire.

- **Appréciation sur le projet :**

- Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

La question est délicate à traiter puisque ces thématiques ne sont pas vraiment mises en valeur en tant que telles dans le projet qui nous a été proposé. Elles apparaissent essentiellement dans l'axe 1 du laboratoire, mais plus au niveau des groupes de travail que des éléments structurants. De plus, on en sait davantage sur ce qui a été fait que sur les perspectives nouvelles qui pourraient être développées. Au-delà des axes thématiques, le projet semble tenir essentiellement en deux types d'événements intégrateurs : un séminaire régulier avec working papers ; un colloque international biennuel qui donnerait lieu à une publication de rang A.



- Originalité et prise de risques :

L'originalité est certaine, si on se fie au passé. Mais, les perspectives sont moins évidentes à ce stade, d'autant que PACTE n'est souvent pas seul, même au niveau national, sur les thématiques mises en valeur.

- Conclusion :

- Avis :

Un des points forts de l'activité du laboratoire

- Points forts et opportunités :

Le laboratoire possède un ensemble de personnalités motrices, très reconnues dans leur domaine au niveau international, qui pourraient tirer vers le haut non seulement ces thématiques, mais l'ensemble du laboratoire.

Le souci de visibilité internationale de ces thématiques, notamment via les working papers.

- Points à améliorer et risques :

On pourrait avoir l'impression que la vitalité des travaux du laboratoire autour de ces thématiques tient seulement à ces personnalités et que le laboratoire dans son entier, et les doctorants en particulier, ne profitent pas, autant qu'ils le pourraient, de la dynamique ainsi impulsée. Le départ de ces personnalités pourrait dès lors mettre en péril la place même des thématiques au sein du laboratoire.

De plus, les travaux autour de ces thématiques semblent quelque peu segmentés, alors même qu'il serait sans doute possible de trouver des angles transversaux pour faire plus travailler ensemble les différents 'groupes de travail'.

- Recommandations :

Tenter de structurer un peu plus entre elles les recherches relevant de ces thématiques.

Tenter, dès lors, de mieux visibiliser ce point fort du laboratoire afin qu'il apparaisse davantage comme l'émanation d'un collectif que de quelques personnalités.

Raisonner davantage à partir de ce qui peut être fait dans l'avenir qu'à partir de ce qui a été fait dans le passé.

Intitulé de l'équipe : Equipes travaillant sur innovation, risque et environnement

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Pour la période 2006-2010, les membres de PACTE ont développé une approche pluridisciplinaire de l'innovation, des incertitudes, des risques et de l'environnement.

Ces domaines d'études regroupent près de 30 chercheurs ou enseignants chercheurs de l'UMR et 17 doctorants dans le domaine de l'innovation et des risques et 14 enseignants chercheurs pour le volet environnement, essentiellement issus de la géographie, sociale et physique.

L'approche pluridisciplinaire PACTE s'appuie ici sur le savoir faire de certaines composantes "neuves" de l'UMR et sur leur ancrage marqué dans le tissu socioéconomique régional (notamment CRISTO, intégré en 2007, et spécialisé dans le domaine de la sociologie industrielle). Plus largement elle bénéficie d'une demande sociale croissante, au niveau régional et national, en termes d'expertise des risques liés aux innovations technoscientifiques et/ou aux changements sociaux et naturels.



La visite du comité a permis de mettre en évidence certains aspects saillants des activités conduites – un bon niveau d'animation scientifique, un degré significatif d'insertion dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux pour les chercheurs comme pour les doctorants – et des résultats obtenus : le renouvellement méthodologique et théorique des études de laboratoire, la modélisation des profils de vulnérabilité, etc.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe ou du projet dans son environnement :**

Les actions de recherche coïncident avec un niveau à la fois élevé et relativement maîtrisé de contractualisation et la mise en place de partenariats industriels ou de recherche parfois inédits dans le domaine des SHS (Schneider Electric, le CEA, etc.). Il faut souligner la logique de « co-construction négociée » avec les acteurs industriels et scientifiques grenoblois qui constitue une singularité notable des recherches PACTE pour ce domaine.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'équipe ou du projet :**

L'activité de recherche s'est développée principalement sur trois types de supports (qui chacun ont disposé jusqu'à présent de leur propre principe de gouvernance) :

(1) deux dispositifs : "Sciences et Sociétés : de la production des connaissances à la construction de l'action" ; "Environnement et durabilité" ;

(2) plusieurs groupes de travail distribués dans les départements P.O. et Territoires : "Dynamique d'apprentissage et de coopération dans des cadres organisationnels incertains", "Nouvelle Dynamique de production et de mobilisation des connaissances scientifiques", "Risque, crise et catastrophe" ;

(3) une Equipe de Recherche Technologique (ERT) Umanlab dédiée au management de l'innovation technologique.

Les membres du comité constatent avec l'équipe dirigeante de PACTE les difficultés rencontrées durant la période évaluée pour assurer, sinon le pilotage, du moins la coordination des différentes actions de recherche conduites dans ce domaine. Au sujet du dispositif "environnement et durabilité", piloté par des géographes mais rassemblant un grand nombre de disciplines SHS, seuls 3 groupes de recherche ont été actifs depuis 2007. De même, le lien avec les 5 autres dispositifs a été laissé à la discrétion de chacun par appels à propositions de collaboration très souples.

Le bilan fait naître plusieurs interrogations dont l'absence de couplage entre les risques naturels et l'aménagement du territoire. Le fonctionnement du dispositif pour la période d'évaluation laisse apparaître une trop grande séparation entre la géographie humaine et la géographie physique. Si ce dispositif a permis aux SHS de s'emparer de la thématique "risque" par de fructueuses collaborations, force est de constater la faible place des géographes physiques qui peinent à faire entendre leur voix tant au sein de Pacte que face aux autres laboratoires grenoblois.

- **Appréciation sur le projet :**

Le projet scientifique pour la période 2011-2014 propose de renforcer les domaines risques et environnement tout en accentuant l'effort de coordination. Il faut souligner que ces approches sont désormais ventilées en deux axes distincts : l'axe "Sciences de l'innovation" d'une part, l'axe "sciences sociales de l'environnement" d'autre part.



L'axe "Sciences de l'innovation" s'identifie principalement à une approche intégrée de l'innovation mobilisant les compétences PACTE en termes d'études des sciences et techniques (STS), de management et des organisations, de politiques et d'actions publiques. Cet axe s'inscrit localement comme une réponse au projet collectif de « Grenoble Université de l'Innovation » à l'intérieur du pôle « Innovation, connaissances, sociétés » (InnovaCS). Sur le plan scientifique, deux lignes directrices sont privilégiées pour canaliser la richesse pluridisciplinaire de PACTE : (1) production de connaissance et enjeux collectifs de l'innovation et (2) dynamiques intermédiaires de l'innovation. Ces orientations s'inscrivent pour l'essentiel dans la continuité des travaux conduits sur la période 2006-2011. Quelques pistes de recherche inédites sont heureusement esquissées dans le projet parmi lesquelles : a) écologie de l'expertise ; b) interaction entre infrastructure, marché et régulation ; c) l'accountability organisationnelle ; d) l'innovation comme fabrique de la disqualification. Mais il aurait été utile pour le projet de préciser la nature exacte des démarches de recherche (méthodologie, problématique, hypothèses, etc.) associées à ces pistes.

L'axe « sciences sociales de l'environnement », quant à lui, qui regroupe 40 chercheurs issus de disciplines variées, cherche à accentuer la visibilité de Pacte dans le champ de l'environnement. De ce point de vue force est de souligner la diversité des thématiques et des terrains proposés qui peuvent donner l'impression d'un certain éparpillement même si un effort est présenté en matière de réflexivité. Cet axe se subdivise en 5 questions de recherches : (1) question alpine, un chantier pluridisciplinaire, (2) les changements climatiques, (3) développement urbain durable, (4) gestion des risques, (5) relation humaine à l'environnement. A l'intérieur de chacune de ces questions de recherche prennent place 14 groupes de travail spécifiques.

Le comité se félicite de la volonté de la direction PACTE de dépasser le seul constat de la sommation d'actions de recherches isolées — aussi excellentes soient-elles — à travers la logique d'"axe". Mais il note également que les modalités concrètes de coordination et de pilotage des axes "sciences de l'innovation" comme "sciences sociales de l'environnement" restent à ce stade d'élaboration du projet scientifique trop incertaines. La mise en place d'un comité de pilotage scientifique d'axe auquel participeraient les responsables des groupes de travail impliqués, et qui pourrait à terme fixer des objectifs communs, devrait être envisagée.

- Conclusion :

- Avis :

Les recherches sur l'innovation, les risques technologiques et environnementaux constituent un domaine d'excellence scientifique de PACTE. L'UMR est solidement ancré dans le milieu socioéconomique local.

Sa démarche de partenariat avec des partenaires industriels et scientifiques lui permet d'exploiter dans de bonnes conditions, pour les chercheurs comme pour les doctorants, un environnement fortement marqué par la thématique de l'innovation sociotechnique et de l'expertise des risques associés à cette innovation. De même, la force du laboratoire est de regrouper l'ensemble des thématiques SHS liées à l'environnement, tant du côté de l'action publique que de la géographie et l'aménagement.

- Points forts et opportunités :

- une équipe de recherche pluridisciplinaire avec un bon niveau de production scientifique capable à terme de développer une approche intégrée de l'innovation et des risques environnementaux ;
- un environnement socioéconomique qui offre de bonnes opportunités de partenariat et de financement ;
- un niveau de contractualisation important et relativement maîtrisé ;
- un projet scientifique adossé au projet "Grenoble Université de l'Innovation" et qui vise à renforcer la coordination des groupes de travail.

- Points à améliorer et risques :

- la fragmentation de l'axe à travers ses différents groupes de travail est un risque réel ;



- le pilotage et l'animation scientifique des axes "sciences de l'innovation" et "sciences sociales de l'environnement" sont assurés par une personne par axe : l'implication des responsables des groupes de travail pourrait avoir des effets positifs ;
- le dépassement du constat de l'approche pluri ou multidisciplinaire de l'innovation, des risques et de l'incertitude pour l'élaboration d'une approche réellement intégratrice, en particulier de la géographie physique et de l'écologie, au sein mais aussi hors de Pacte.

– Recommandations :

- maintenir le niveau de productivité scientifique et d'engagement dans le tissu socioéconomique local ;
- repenser les intitulés des groupes de travail pour gagner en lisibilité et visibilité ;
- Mieux lier les thèmes de recherche de l'axe « Sciences sociales de l'environnement » avec ceux de l'axe « Dynamiques métropolitaines et territoriales » ;
- renforcer la coordination des groupes de travail à travers un comité de pilotage spécifique ;
- compenser le potentiel de fragmentation d'une recherche fortement contractuelle par des séminaires transverses (théorie, méthodologie, épistémologie).

Intitulé de l'équipe : Equipes travaillant dans le domaine des Méthodologies, données et plateforme technologique

Dans « méthodologies », sont englobées à la fois les réflexions épistémologiques, les approches et designs de recherche, et les méthodes et techniques concrètes de collecte et de traitement de données.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Dans une entité de la taille de PACTE, il est logiquement fort difficile de dégager des transversalités et de la cohérence d'ensemble sur un plan thématique et/ou disciplinaire. Par contre, la somme des compétences et ressources rassemblées sous le précédent dispositif « Connaissance, Méthodes, Outils, Données » (COMOD) apparaît particulièrement précieuse, au moins à cinq égards : (1) PACTE dispose collectivement d'un pool d'expertise qui couvre une large gamme d'approches, méthodes et techniques de collecte et traitement de données ; (2) plus spécifiquement, PACTE dispose d'expertise de pointe à la fois dans des approches quantitatives (enquêtes, en particulier), de modélisation (données spatialisées, entre autres), et qualitatives ; (3) sur certains terrains méthodologiques, des individus ou équipes sont en mesure de produire des innovations et de publier en la matière (en particulier : approches expérimentales, plans de sondage, modélisation, traitement de données textuelles, analyse de données spatialisées, ...) ; (4) PACTE a développé une jeune équipe performante (ARIANE) en matière de méthodes et de gestion de projets et s'est doté d'une plateforme technologique (infrastructure, logiciels, bases de données, etc.) de bon niveau ; (5) dans le domaine spécifique des enquêtes sociopolitiques, une équipe est insérée dans le consortium de la European Values Survey, ce qui contribue à la visibilité internationale de PACTE.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe ou du projet dans son environnement :**

En la matière, PACTE dispose d'une masse critique rarement observée, même à l'étranger. Dès lors, il nous semble que PACTE fait preuve d'une trop grande modestie dans la place qu'il accorde à ce volet méthodologique pour ses plans de développement. En effet, potentiellement, la dimension méthodologique permettrait de renforcer à la fois la cohérence interne et le caractère innovant des travaux de PACTE. En particulier, elle permettrait d'engager des fertilisations croisées entre les différents « axes de recherche » tels qu'envisagés - y compris sur le plan disciplinaire, entre politologues, sociologues, géographes et urbanistes, et y compris en intégrant des composantes apparaissant aujourd'hui plus périphériques par rapport à PACTE (à l'instar de certaines équipes dans les axes envisagés « Sciences de l'innovation » et « Sciences sociales de l'environnement »). Par exemple, chacun des 4 axes envisagés dans le projet de PACTE fait face, à sa manière, aux défis de l'analyse du changement, des processus multi-niveaux, de la dimension spatialisée ou territoriale, de l'intégration des dimensions micro-méso-macro, de l'établissement de mécanismes de causalité, d'évaluation de l'effet d'interventions (politiques publiques), de qualité de données, de gestion et d'archivage de données, etc.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'équipe ou du projet :**

Le dispositif COMOD (cf supra) a connu les mêmes difficultés de pilotage que les autres « dispositifs », ainsi qu'évoqué dans la partie commune du présent rapport - difficultés largement dues aux recompositions durant les dernières années. Dans la mesure où la formule des dispositifs ne sera pas prolongée, il semble plus opportun de davantage commenter les éléments de prospective.

- **Appréciation sur le projet ;**

- **conclusions et recommandations**

PACTE gagnerait à se profiler de manière plus volontariste, y compris sur le plan international, comme un lieu majeur de transversalité et d'innovation méthodologiques (au sens large du terme). Cela contribuerait à la fois à l'amélioration de la qualité intrinsèque de la production scientifique, du potentiel de publications au niveau international (le caractère 'cutting edge' de la méthodologie est devenu un atout déterminant pour l'accès aux meilleures revues internationales), du « liant » entre les équipes de recherche locales, ainsi qu'entre les jeunes chercheurs et en particulier les doctorants. Il apparaît que ces derniers sont fortement demandeurs d'une socialisation et formation plus larges en termes de méthodologies et, plus généralement, de « bonnes pratiques » de recherche. Différents dispositifs permettraient de davantage les impliquer en la matière, ce qui consoliderait grandement leur formation et contribuerait à leur employabilité y compris au-dehors de la sphère académique. Plus largement, la mise en avant de l'excellence et de la transversalité méthodologiques de PACTE permettrait aussi de renforcer ses liens avec des partenaires extérieurs, académiques ou non.

Certes, il n'est sans doute pas avisé de constituer cette dimension méthodologique comme un « axe » au même titre que des axes thématiques. En effet, seule une partie des travaux en la matière peut être directement valorisée en termes de publications spécifiques (méthodologiques). Toutefois, il serait grandement utile de rendre cette dimension plus visible et structurellement présente au sein de PACTE. Sans doute différents acteurs-clé au sein de PACTE pourraient-ils constituer le centre de gravité de cette composante plus transversale : (1) l'actuelle équipe ARIANE ; (2) l'équipe du système d'information ; (3) une demi-douzaine d'équipes qui développent spécifiquement un travail méthodologique plus innovant et pointu ; (4) un certain nombre de chercheurs individuels (y compris des doctorants) plus motivés par cette dimension ; (5) des experts et personnes-ressource extérieurs (on suggérera, par exemple, la mise en place d'un système de « Chaire tournante » pour des professeurs ou experts invités, autour d'un thème bien spécifique qui pourrait être défini pour chaque année universitaire).



S2110042989 PACTE (Politiques publiques, action politique, Territoires) 0380134P

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	A	A



REPONSE A L'EVALUATION DE L'AERES

PACTE (Politiques publiques, Action politique et Territoires) - UMR 5194 -

Le directeur se félicite de l'avis « indéniablement positif » du comité sur notre unité de recherche, des points forts qu'il a mis en lumière et des encouragements qu'il a prodigués. Le rapport a su, prendre toute la mesure de cet ensemble complexe, mettre en valeur ses points forts et nous alerter justement sur quelques points critiques.

Il a regretté cependant, comme le comité et tous les collègues, l'absence de Michael Keating, qui par la maîtrise qu'il a de son champ de recherche, recouvrant largement celui de PACTE, aurait apporté une expertise très utile, compensant ainsi l'absence de géographes dans le comité¹. Cela aurait sûrement nuancé l'appréciation selon laquelle « ni l'analyse territorialisée des politiques publiques, ni la présence des urbanistes et géographes n'apparaissent être les points forts du laboratoire » (p. 6).

Le comité nous adresse un message d'encouragement mais il a aussi soulevé un certain nombre de questions ou difficultés qui peuvent se ramener à trois défis pour le futur.

1— Le passage des dispositifs aux axes : le comité n'a pas paru convaincu que la nouvelle organisation en axes permettrait d'avoir une politique scientifique plus lisible et plus offensive. Or, toute la philosophie de cette transformation très profonde, en réaction à « l'échec » de l'organisation en 6 dispositifs est fondée sur une structuration plus réactive des axes. En effet, en étroit contact avec la direction, la mission des responsables des axes est précisément :

a) - D'organiser une animation scientifique avec les groupes de travail, non pas pour les amener à « s'intégrer » mais pour les inciter à interagir, à mutualiser certaines de leurs ressources (contrats, réseaux). Il s'agit ici de mieux identifier les thématiques et problématiques « porteuses », les développer et se projeter au plan international.

b) - De constituer une task-force pour orienter les publications (et les activités de type colloque) vers les supports les plus valorisants ou les mieux adaptés à nos recherches.

¹ Cela aurait sûrement nuancé l'appréciation selon laquelle « ni l'analyse territorialisée des politiques publiques, ni la présence des urbanistes et géographes n'apparaissent être les points forts du laboratoire » (p. 6).

c) - D'élaborer une synthèse des travaux de l'axe situés par rapport à l'état de l'art pour mieux mesurer nos apports, et mieux décider les nouvelles avenues stratégiques (cutting-edge) sur lesquelles il faut s'engager.

d) – D'assurer une meilleure lisibilité internationale (en terme de leadership et de formulation) des travaux de chaque axe ; mieux les adosser aux diverses formations de master.

Pourquoi cette nouvelle politique et organisation scientifiques sera-t-elle plus performante que l'ancienne ? La réponse est simple. En 2006-2007, les chercheurs de PACTE étaient particulièrement insécurisés par les réformes lourdes auxquelles ils ont été soumis ; il leur a fallu du temps pour sortir de l'abri que représentaient les groupes de travail et accepter de nouveaux leaderships. On peut expliquer le choix de rédiger notre rapport en le centrant davantage sur les « activités » plutôt que sur les résultats de recherche par la difficulté que nous avons rencontrée à faire fonctionner les dispositifs comme relais d'information, notamment sur les résultats scientifiques obtenus et leur situation dans la communauté.

Les trois principes, qui viennent d'être exposés, ont été discutés longuement entre les chercheurs, les responsables d'axes et la direction. Ils ont été très consensuellement adoptés dans la mesure où ils répondent point par point aux critiques du comité, les mêmes que nous avons nous-mêmes formulées en interne. Nous n'avons peut-être pas insisté autant que nécessaire dans le projet sur cette nouvelle politique scientifique mais elle est maintenant très claire pour tous.

Cette nouvelle organisation réussira aussi parce que les chercheurs ont maintenant conscience de la nécessité de clarifier et d'épurer leur positionnement scientifique, parce qu'ils perçoivent plus nettement les enjeux et contraintes de la recherche au plan international. Ils éprouvent la nécessité de disposer, ou de contribuer à produire, ces synthèses provisoires qui leur permettent de mieux se situer et de mieux rendre compte de leurs résultats. Enfin, ils ont confiance dans la solidité de la structuration de PACTE et de son mode de gouvernement.

2 — La gouvernance : il nous plaît de constater que le comité a bien perçu le climat serein qui règne à PACTE, nonobstant certaines difficultés institutionnelles. Il remarque par ailleurs « une politique peu dirigiste ». On fera observer ici que l'intégration de 5 équipes de recherche fortement différenciées aurait eu du mal à s'effectuer sans conflits graves si la direction avait été « dirigiste ». Par ailleurs, cette appréciation est étonnante si on veut bien admettre que la direction a divisé par deux le nombre des groupes de travail, a supprimé les dispositifs initiaux et a mis en place une toute nouvelle organisation scientifique. Elle a de même modifié profondément l'organisation administrative en instaurant des modalités de collaboration entièrement nouvelles et en confortant l'autorité de la secrétaire générale.

On peut en revanche considérer que la direction n'a pas été suffisamment sélective dans ses choix. Il est vrai qu'elle doit l'être davantage dans la période qui s'ouvre. Il est en effet nécessaire d'orienter les ressources financières et organisationnelles vers les projets scientifiques les plus marquants, les plus ambitieux ou les plus porteurs d'avenir, en favorisant la « jeune recherche ». C'est le sens, par exemple de la mise en place d'un chargé de mission pour l'animation scientifique des doctorants : il s'agit à la fois de réguler les multiples activités que les doctorants souhaitent mener mais aussi d'élever le niveau d'exigence scientifique de ces activités. Si on reprend ce qui a été dit plus haut à propos des 4 axes, on voit aussi ce qu'en attend la direction. Disposer, via le travail des responsables

d'axes, d'avis argumentés et d'une connaissance fine des domaines de recherche couverts pour décider des opérations à privilégier, étant entendu que les critères de ces décisions sont collectivement partagés (excellence scientifique, interdisciplinarité, visibilité dans les réseaux nationaux et internationaux). C'est pourquoi il a été décidé de faire du comité de pilotage scientifique l'instance de réunion périodique où les responsables d'axes et la direction échangent de l'information, évaluent l'état des projets, envoient des messages et fixent des orientations. C'est notamment dans cette instance qu'on pourra inciter au développement de projets « interaxiaux », tant il est vrai que l'articulation de nos quatre axes amène une plus-value scientifique indéniable.

3 — L'ambition : le comité pointe, avec raison, trois domaines dans lesquels le laboratoire doit faire preuve de davantage d'ambition. En réalité on ne peut dire que les chercheurs manquent d'ambition intellectuelle mais peut-être ont-ils une attitude réservée ou trop modeste à l'égard des normes de communication actuelle.

a) Un effort doit être fait pour mieux identifier le type de positionnement scientifique des équipes de PACTE dans deux directions. D'abord dans les champs où il existe déjà un fort capital de connaissances et où il faut renouveler celui-ci par des thématiques innovantes et par une démonstration plus nette de nos avantages comparatifs, par exemple sur le terrain des méthodologies. Ensuite dans les champs plus neufs (les sciences sociales de l'innovation et de l'environnement) où notre apport doit se distinguer, notamment par notre capacité à construire des programmes de recherche avec des partenaires des sciences de l'ingénieur et des sciences de la matière. Cet effort est entrepris depuis les premières discussions concernant le Plan Campus, elles se poursuivent dans notre positionnement à l'égard du projet Campus d'excellence qui nous amène à pousser encore plus loin l'interdisciplinarité, à croiser les forces des 4 axes avec leurs réseaux extérieurs. Nos propositions, en cours d'élaboration, seront, pour le coup très ambitieuses.

b) Il est indéniable que la stratégie de publication et plus généralement de valorisation, doit être resserrée et mieux ciblée. Chacun en est conscient et les ressources dont nous disposons doivent être utilisées plus sélectivement. L'aide à la publication et à la traduction est déjà très orientée vers les supports qui assurent réputation et visibilité scientifiques. Structurellement, l'étape de l'aide à la traduction doit évoluer vers une aide à l'écriture en anglais, directement. Les suggestions formulées dans le rapport (p. 7) sont bienvenues : l'orientation des financements doit en effet être fonction du niveau et du type de « deliverables » souhaités.

c) Un effort de communication doit être poursuivi à la fois pour augmenter la capacité actuelle, déjà forte, de pénétrer le tissu socio-économique pour engager des partenariats intéressants et pour, de manière plus générale, être plus attractif à l'égard de chercheurs étrangers, mieux identifiés dans les réseaux internationaux. Plus généralement, on cherchera à généraliser, comme on nous y invite les « lay-summaries » mais aussi à mettre en ligne des fichiers audio et vidéo, à animer en quelque sorte la communication scientifique.

Concernant les doctorants et le problème de la méthodologie à PACTE, on peut faire observations suivantes.

Sans revenir sur la mise en place d'une mission d'animation scientifique, on aurait aimé que le rapport distingue la situation de nos doctorants selon qu'ils sont financés ou non. Précisons

que la moitié de nos doctorants sont financés, ce qui est déjà une très forte proportion, si on veut bien prendre en compte le fait que l'université ne met aucune barrière à l'inscription en doctorat. Ces doctorants sont particulièrement dynamiques ; comme en témoigne la statistique des séminaires qu'ils ont organisés.

On est surpris de constater que certains d'entre eux estiment que « leur formation méthodologique et à la recherche est insuffisante » (p. 7). Sans mentionner ici les séminaires méthodologiques assurés par l'école doctorale, on veut assurer qu'aucune demande des doctorants à ce propos n'a jamais été refusée. On rappelle également que la somme totale consacrée directement aux doctorants mériterait d'être comparée avec ce qui se fait ailleurs².

Sur la méthodologie, le rapport prodigue des encouragements bienvenus. PACTE dispose en effet d'un excellent potentiel en la matière. Il doit être valorisé dans quatre directions.

- Conforter le pôle « ingénierie de projet », qui existe déjà et est fortement apprécié.
- Développer l'offre de formation et d'autoformation en direction des chercheurs dans différents domaines de méthodologie (analyse spatiale, quantitative, qualitative).
- Faciliter l'accès aux grandes plateformes de données, par exemple SIGENV, et aux outils de production et d'analyse des données d'enquêtes qualitatives et quantitatives.
- Tenir un séminaire de laboratoire sur les méthodes pour identifier les verrous scientifiques, discuter des innovations et expérimentations en cours dans certaines recherches au sein de PACTE, mettre à jour la « cartographie » sur les méthodes utilisées par les chercheurs à partir de l'enquête interne de 2009. Lieu d'échange au sein du laboratoire, ce séminaire doit aussi être conçu comme un outil qui incite et aide les chercheurs à produire des textes à contenu méthodologique afin de mieux valoriser leur savoir faire au sein de la communauté scientifique.

²Le laboratoire a en effet, dépensé en 2009 : 113 972€